

Les cégeps : former pour l'avenir

Mémoire déposé dans le cadre des
consultations prébudgétaires 2023-2024
du ministère des Finances du Québec

I Fédération des cégeps - Novembre 2022

1. Améliorer la réussite chez les étudiantes et les étudiants du cheminement Tremplin DEC

- Réduire les obstacles à la réussite des étudiantes et des étudiants du cheminement Tremplin DEC
- Augmenter le taux de réussite
- Mesures à déployer :
 - o Ajout de 50 ressources enseignantes ou professionnelles

Montant nécessaire : 5 M\$

2. Augmenter la réussite chez les étudiantes et les étudiants ayant des besoins particuliers

- Adapter les services d'aide à l'évolution de la population étudiante
- Assurer un large déploiement des pratiques dont l'impact sur la persévérance et la réussite a été démontré
- Rehausser et diversifier les services en santé mentale
- Bonification de l'aide pédagogique auprès des étudiantes et des étudiants ayant fait la transition du secondaire au collégial pendant la crise sanitaire
- Mesures à déployer :
 - o Ajout de 100 ressources enseignantes ou professionnelles

Montant nécessaire : 10 M\$

3. Agir sur la persévérance des étudiantes et des étudiants

- Renforcer la maîtrise de la langue française chez la population étudiante
- Augmenter la persévérance et le taux de diplomation des étudiantes et des étudiants par le développement de l'esprit d'entreprendre et l'implication dans des projets de recherche appliquée
- Mesures à déployer :
 - o Ajout de 100 ressources pour améliorer la maîtrise de la langue et pour le déploiement de projets de recherche, d'entrepreneuriat et d'activités culturelles

Montant nécessaire : 15 M\$

4. S'engager pour la transition verte

- Favoriser l'adhésion et la participation de la communauté collégiale aux objectifs de développement durable et au processus d'écologisation
- Contribuer à la Stratégie gouvernementale de développement durable du Québec
- S'inscrire dans la mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec
- Mesures à déployer :
 - o Embauche d'une ressource professionnelle en développement durable dans chacun des 48 cégeps du Québec

Montant nécessaire : 5 M\$

5. Soutenir la formation des travailleuses et des travailleurs en emploi

- Répondre de manière agile et rapide aux besoins de main-d'œuvre qualifiée
- Mesures à déployer :
 - o Continuer l'élaboration de programmes de certifications collégiales en 2023-2024
 - o Bonification des activités de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et des services aux entreprises

Montant nécessaire : 20 M\$

6. Rehausser et harmoniser les capacités du réseau collégial face aux enjeux de ressources informationnelles

- Rehausser la capacité en cybersécurité du réseau collégial
- Assurer la continuité de l'offre de service TI dans les cégeps en contexte de pénurie de main-d'œuvre
- Mesures à déployer :
 - o Élaboration de projets de mutualisation de services dans le réseau
 - o Innovation et amélioration des systèmes afin d'augmenter l'efficacité et la performance des équipes administratives dans les cégeps
 - o Soutien aux équipes informatiques des cégeps, répondant ainsi au déploiement du futur Plan de transformation numérique du gouvernement du Québec
 - o Couverture des coûts associés à la consolidation des centres de traitement informatique

Montant nécessaire : 60 M\$

7. Poursuivre les chantiers sur le modèle de financement des cégeps

- Finaliser les travaux prévus sur le modèle de financement des cégeps avec le ministère de l'Enseignement supérieur
- Assurer une offre de formation de grande qualité en réponse aux besoins de la population étudiante et du marché du travail
- Veiller à l'accessibilité des études supérieures spécialisées dans des domaines spécifiques, à travers les instituts et les écoles spécialisées
- Mesures à déployer :
 - o Modernisation du financement spécifique aux programmes d'études
 - o Actualisation du financement des instituts et des écoles spécialisées

Montant nécessaire : 25 M\$

8. Offrir aux étudiantes et aux étudiants un environnement d'apprentissage stimulant

- Améliorer la qualité des bâtiments et des équipements afin de rendre les espaces sécuritaires et attractifs pour les étudiantes et les étudiants
- Mesures à déployer :
 - o Financement des projets d'infrastructures collégiales
 - o Financement à 100 % des besoins liés au mobilier et aux équipements
 - o Rehaussement des infrastructures technologiques
 - o Bonification du PQI pour des projets spécifiques des cégeps

Montant nécessaire : 450 M\$

9. Offrir aux étudiantes et aux étudiants un logement à coût raisonnable

- Faciliter l'accès aux études supérieures en assurant l'accès à un logement abordable à proximité des cégeps
- Permettre une meilleure mobilité étudiante sur l'ensemble du territoire québécois
- Mesures à déployer :
 - o Rénover les résidences étudiantes actuelles pour offrir un environnement accueillant et propice à la réussite
 - o Bonifier l'offre de logements étudiants à travers le Québec pour répondre à la forte demande pour du logement étudiant selon des modèles souples et adaptés à la situation de chaque cégep

Montant nécessaire : 100 M\$

Montant demandé
en fonctionnement :

 **140 M\$**

Montant demandé
en équipements
et infrastructures :

 **550 M\$**